

Relevé de décisions

du conseil d'administration de la Fédération Châtaigneraie Limousine

Réunion du jeudi 17 avril 2025

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 17 avril 2025 à 18h30 à la salle des fêtes de La Meyze sous la présidence de M. Éric DUPONT, Président.

Membres titulaires

Représentants des communautés de communes (12)

Mme Céline BOYARD, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze
M. Patrick DARY, Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à Saint-Yrieix-la-Perche
Mme Christine DE NEUVILLE, Vice-Présidente de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh
M. Christian DESROCHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Flavignac
M. Emmanuel DEXET, Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant
M. Éric DUPONT, Conseiller communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix, Président de la Fédération Châtaigneraie Limousine
M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon, Trésorier de la Fédération Châtaigneraie Limousine
Mme Marie-Madeleine LORIN, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Lagnac-le-Long
M. Serge MEYER, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne
M. Guy MONTET, Vice-Président de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac
M. Philippe SUDRAT, Vice-Président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval
Mme Sandra VIRANTIN, Conseillère communautaire à la communauté de communes du Val de Vienne et conseillère municipale à Saint-Priest-sous-Aixe

Représentants du conseil de développement (3)

Mme Anne-Marie CAMPION
M. Daniel FAUCHER, Vice-Président de la Fédération Châtaigneraie Limousine
M. Sébastien FISSOT

Membres associés (2)

M. Jean LE GOFF, Vice-Président du Parc naturel régional Périgord-Limousin
Mme Claire MAURICE, Directrice de pôle au Conseil départemental de la Haute-Vienne

Animateurs (3)

Mme Emmanuelle BONNET, Chargée de mission à la Fédération Châtaigneraie Limousine
M. Jérôme CHINN, Directeur-adjoint de la Fédération Châtaigneraie Limousine
Mme Isabelle DUMAS, Directrice de la Fédération Châtaigneraie Limousine

Autres personnes présentes (3)

M. Paul-Etienne COLIN, Commissaire aux comptes - FIDECO Audit
Mme Chloé GABILLAUD, Diplômée d'expertise comptable - SARL ACELIM
Mme Camille NANCY, Expert-comptable - SARL ACELIM

Personnes excusées

M. René ARNAUD, Vice-Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire d'Aix-sur-Vienne, Secrétaire de la Fédération Châtaigneraie Limousine, pouvoir à M. Serge MEYER
M. Philippe BARRY, Président de la communauté de communes du Val de Vienne et maire de Saint-Priest-sous-Aixe
Mme Florence BELAIR, Conseillère communautaire à la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus et maire de Les Cars, pouvoir à M. Fabrice GERVILLE-REACHE
M. Marc DITLECADET, Président de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Germain-les-Belles, pouvoir à M. Éric DUPONT
Mme Isabelle LAVAUD, Membre du conseil de développement
M. Jean-Claude-LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, représenté par Mme Claire MAURICE
Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT, Conseillère communautaire à la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Genest-sur-Roselle, pouvoir à M. Guy MONTET
M. Stéphane NUQ, Directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne
M. François PESNEAU, Préfet de la Haute-Vienne

Nombre de membres titulaires en exercice : 25

Titulaires présents : 15 **Pouvoirs : 4**

Secrétaire de séance : M. Guy MONTET

Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 18h35.

M. le Président accueille M. Paul-Etienne COLIN pour la mission de commissariat aux comptes et Mmes Cholé GABILLAUD et Camille NANCY pour la mission d'expertise comptable auprès de la Fédération Châtaigneraie Limousine.

Il remercie la commune de La Meyze pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes pour l'accueil de la présente réunion. Il donne la parole à Mme Céline BOYARD, adjointe au maire de La Meyze, pour une présentation succincte de la commune.

I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

M. le Président propose la désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration désignent M. Guy MONTET comme secrétaire de séance.

II. Arrêt des comptes annuels 2024

M. le Président indique que les comptes annuels 2024 de la Fédération Châtaigneraie Limousine font enfin apparaître un excédent de 38 275 € après 2 exercices déficitaires (cf. annexe 1). Il laisse ensuite la parole à M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Trésorier de l'association.

Celui-ci mentionne que ce montant s'explique par :

- la comptabilisation en produits exceptionnels des subventions européennes liées :
 - o à l'ingénierie pour l'exercice 2023 suite à la signature des conventions pour l'animation « ESS (Economie Sociale et Solidaire) », l'animation « Inclusion et accessibilité » et l'animation générale du programme européen 2023-2027 pour un montant global de 84 049 €,
 - o au fonctionnement 2023 du service de location solidaire - Plateforme mobilité 87 pour un montant de 27 410 € ;
- des dépenses de fonctionnement contenues.

Il observe que les produits exceptionnels sont contrebalancés par l'absence de conventions signées de financement européen de soutien à l'ingénierie : animation « Mobilité » 2023 et 2024, animation « Inclusion et accessibilité » 2024 et animation générale 2024 du programme européen 2023-2027. Ces subventions représentent un montant prévisionnel de 94 210 €.

M. le Président souligne que l'association est restée conforme et même légèrement en deçà du prévisionnel budgétaire pour l'exercice 2024.

M. Fabrice GERVILLE-REACHE présente ensuite le compte de résultat ainsi que le bilan 2024 de l'association.

1. Compte de résultat 2024

CHARGES		PRODUITS	
Achats non stockés (dont prestations d'études...)	5 147	Prestations de service	12 639
Services extérieurs (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)	44 695	Subventions d'exploitation	135 600
Autres services extérieurs (dont communication, comptabilité...)	23 670	Cotisations	100 856
Taxes (taxes sur les salaires, contribution formation)	2 613	Transferts de charges d'exploitation	0
Salaires et gratifications	170 439	Produits financiers	1 003
Charges sociales	59 656	Produits exceptionnels et divers	111 509
Dotations aux amortissements, autres charges et charges exceptionnelles	17 110	TOTAL	361 606
TOTAL	323 332	Solde débiteur	
Solde créditeur	38 275	TOTAL Général	361 606
TOTAL Général	361 606		

2. Bilan 2024

ACTIF		PASSIF	
	Net	Fonds associatif et réserves	162 695
Immobilisations (matériel bureaux, transport, mobilier)	6 768	<i>dont résultat de l'exercice</i>	+38 274
Créances (dont produits à recevoir)	174 364	Provisions pour risques	11 708
Disponibilités	152 128	Emprunts	80 890
Compte de régularisation (Charges constatées d'avances)	572	Dettes fournisseurs	12 569
TOTAL	333 832	Dettes autres	23 136
		Produits constatés d'avance	42 834
		TOTAL	333 832

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration valident l'arrêt des comptes annuels 2024 de la Fédération Châtaigneraie Limousine et la proposition d'affectation du résultat en report à nouveau.

M. le Président remercie M. Fabrice GERVILLE-REACHE ainsi que les sociétés de commissariat aux comptes et d'expertise comptable pour leur travail.

III. Eléments budgétaires pour 2025

M. le Président indique que le budget s'établirait autour de 332 000 € en 2025 contre 318 732 € pour 2024 (+4%) – cf. annexe 2. Il fait ensuite état des éléments suivants.

Les postes de dépenses « structurelles » (services extérieurs, salaires et charges) sont stables. Les augmentations sur certains postes (assurances, formation, etc.) sont compensées par de nouvelles économies réalisées sur le site internet courant 2024 (maintenance) ou les frais postaux.

L'augmentation du budget provient d'un budget « actions » en hausse (démarrage des plans d'actions « Inclusion et accessibilité » et « ESS », achat d'un nouveau scooter).

Côté recettes, les baisses de subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine (-25%) et du Département Haute-Vienne (-13%) sont compensées par une hausse des subventions Europe (en lien avec le lancement des actions « Inclusion et accessibilité » et « ESS ») et une augmentation de la facturation du service de location solidaire - Plateforme mobilité 87. A noter une prise en charge par l'OPCO (chargé de l'accompagnement de la formation professionnelle des salariés) du coût des formations à hauteur de 70%.

M. le Président note qu'avec des cotisations au même niveau qu'en 2024, le budget est équilibré pour la 2nde année consécutive après 4 prévisionnels déficitaires comblés par des reprises sur réserves (de 2020 à 2023).

Il propose que les cotisations de l'exercice 2025 soient égales à celles de 2024 et se répartissent comme suit. Il signale une erreur dans le dossier de séance, à savoir une inversion du montant de cotisations entre la communauté de communes du Pays de St-Yrieix et la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Communauté de communes	Cotisation 2025
Briance Sud Haute-Vienne	14 526,92 €
Pays de St-Yrieix	23 986,05 €
Pays de Nexon - Monts de Châlus	25 937,28 €
Val de Vienne	36 405,27 €
Total	100 855,52 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration émettent un avis favorable sur les orientations budgétaires pour l'année 2025 ; sachant qu'il appartiendra à l'Assemblée générale de voter le budget et les cotisations intercommunales pour l'année 2025.

IV. Point sur les démarches territoriales thématiques (ESS - Economie Sociale et Solidaire, inclusion et accessibilité, mobilités)

1. ESS (Economie Sociale et Solidaire)

M. le Président donne la parole à Mme Isabelle DUMAS.

Remontée de projets

Dans le cadre de la démarche territoriale « ESS et innovation sociale » Mme Isabelle DUMAS évoque la remontée de plusieurs projets pour des financements régionaux et européens, notamment sur le programme local de fonds européens 2023-2027 :

- association « AAPNMC (Association d'Animation Pays de Nexon - Monts de Châlus) », Nexon : développement de la communication et du nouvel EVS (Espace de Vie Sociale) ;
- association « Auberge Tilcara », Château-Chervix :
 - o projet pour conforter l'ancrage des actions en faveur de la jeunesse ;
 - o projet de transfert de savoir-faire sur la recherche de financements privés au profit de l'association « Liber Vitae », Coussac-Bonneval ;
- association « L'Esperluette », Coussac-Bonneval : développement des actions et activités du tiers-lieu « Lulu la coussacoise » avec la création d'un 1^{er} emploi ;
- association RESPIR, St-Yrieix-la-Perche : projet RESPIR Expansion - développement et diversification des activités ;
- EARL « La Ferme de Fardissou », St-Genest-sur-Roselle : création d'un lieu de répit pour les agriculteurs en mal-être (innovation sociale).

M. Patrick DARY met en avant l'intérêt du projet de surcyclage sur le volet « textiles », porté par l'association RESPIR. Il ajoute que la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix dispose d'un atelier relais qui pourrait abriter ce projet. Il note également que ce projet pourrait alimenter le PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) émergent Châtaigneraie Limousine.

Mme Marie-Madeleine LORIN souscrit à ces propos sur l'intérêt du projet. En effet, en tant que bénévole d'associations caritatives, elle observe que beaucoup de dons de textiles ne sont pas réutilisables et partent directement dans les conteneurs de l'association « Le Relais ».

Comité technique

Mme Isabelle DUMAS indique qu'un comité technique a été constitué avec des représentants de l'écosystème d'accompagnement de l'ESS, des structures de l'ESS du territoire et des communautés de communes. Elle ajoute que lors de sa première réunion le 04 février dernier, ce comité a permis de faire un rapide bilan de la démarche territoriale « ESS et innovation sociale » sur la période 2023-2024 puis d'évoquer des pistes d'actions à travailler.

PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique)

Mme Isabelle DUMAS rappelle que sur un territoire donné, le PTCE a pour objet de favoriser la coopération et la mutualisation entre des acteurs d'horizons divers (collectivités locales, entreprises de l'ESS, entreprises conventionnelles, organismes de formation, etc.) avec l'ambition de faire émerger ou consolider des projets économiques s'inscrivant dans les valeurs de l'ESS.

Elle fait ensuite état des éléments suivants.

La Châtaigneraie Limousine a organisé en septembre dernier une réunion avec les acteurs locaux sur le projet de PTCE sur son périmètre. La candidature à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « PTCE émergent » (phase 1) ayant été déposée dans des délais contraints, il s'agissait de revenir sur la notion de PTCE et de présenter les grandes lignes de la candidature. Cette réunion était avant tout informative.

La Châtaigneraie Limousine voudrait organiser une nouvelle réunion plénière en laissant place à l'expression des acteurs locaux. Au préalable, elle a réuni, le 04 avril dernier, un groupe rassemblant des représentants d'une part, de l'écosystème d'accompagnement de l'ESS et d'autre part, de structures de l'ESS du territoire pour préparer au mieux cette réunion plénière. En effet, le projet de PTCE ne pourra pas réussir sans un coportage et un travail en horizontalité avec d'autres structures.

Cette nouvelle réunion plénière est projetée le jeudi 25 septembre après-midi (lieu à préciser) pour échanger sur les thématiques à travailler, la notion même de coopération (faire ensemble dans une dynamique de territoire) et susciter auprès des acteurs locaux l'envie de s'impliquer dans le projet.

Le recours à des prestataires est envisagée pour l'animation du volet « coopération » de cette réunion, sachant que le dossier de financement européen de l'animation ESS 2025-2026 intègre des dépenses de prestation.

Mme Isabelle DUMAS souligne qu'outre l'attention à porter au contenu et aux modalités d'animation de cette réunion, un travail spécifique de mobilisation des acteurs locaux devra être conduit.

2. Inclusion et accessibilité

Relance du label « Tourisme et Handicap »

M. le Président donne la parole à Mme Emmanuelle BONNET. Cette dernière fait état des éléments suivants.

Ce 1^{er} trimestre 2025 a démarré avec la participation de la Fédération Châtaigneraie Limousine à la relance du label d'Etat « Tourisme et Handicap » en Haute-Vienne. Ce label, laissé pour compte depuis 9 ans, a été réactivé sous la coordination de l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus. En effet, ce dernier est relai départemental du label dans le cadre de la mutualisation de la stratégie touristique départementale pilotée par la SPL (Société Publique Locale) « Terres de Limousin ».

La Châtaigneraie Limousine experte depuis plus de 12 ans sur le sujet a proposé une collaboration technique avec la SPL. Afin de formaliser ce partenariat, une convention a été proposée pour préciser les modalités de participation de l'association à la relance et au déploiement du label avec une compensation financière pour les interventions de sa chargée de mission hors du territoire de la Châtaigneraie Limousine.

A ce jour, 8 prestations / 6 structures ont fait l'objet d'audits pour une candidature au label (dont 6 en Châtaigneraie Limousine). Pour la plupart des prestations, des points d'amélioration sont nécessaires (petits aménagements, modifications, petit matériel à acquérir) pour l'obtention du label pour les 4 formes de handicap. Un délai de 4 à 6 mois est laissé pour effectuer ces ajustements.

M. le Président souligne l'intérêt de cette proposition de partenariat qui constitue une reconnaissance du travail effectué par la Fédération Châtaigneraie Limousine.

M. Serge MEYER souhaite avoir confirmation de sa possibilité de voter sur ce point compte tenu de sa qualité de membre du conseil d'administration de la SPL « Terres de Limousin ».

M. le Président lui confirme sa possibilité de voter puisqu'il n'occupe aucune fonction dirigeante au sein de la SPL.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- **valident le partenariat et le projet de convention avec la SPL « Terres de Limousin » pour la relance du label « Tourisme et Handicap » ;**
- **autorisent le Président à signer la convention de partenariat.**

Espace partagé de ressources numériques en ligne

M. le Président cède la parole à Mme Emmanuelle BONNET.

Celle-ci présente cet espace partagé, opérationnel depuis courant janvier 2025. Elle explique qu'il consiste en un mur de liens classés par thématiques (rendre un service accessible, label « Tourisme et Handicap », etc.) avec des renvois vers des guides ressources et fiches pratiques illustrés.

Elle indique qu'une communication sur ce lien a été faite dans la newsletter de mars 2025 de l'association : [La Châtaigneraie Limousine accessible pour tous.](#)

Nouveau programme de formation

M. le Président donne la parole à Mme Emmanuelle BONNET.

Cette dernière fait état des éléments suivants.

Le programme est en cours d'écriture et s'adresse aux professionnels. En référence aux réalisations précédentes intervenues en 2019-2020 et 2023, il proposerait plusieurs cycles et sessions de formation. Il se réaliserait sur plus de deux exercices budgétaires.

Après avis du comité technique de la démarche « Inclusion et accessibilité » (mars 2025), une enquête de besoins sera diffusée (avril 2025) auprès d'acteurs ciblés du territoire.

La Fédération Châtaigneraie Limousine souhaite explorer d'autres pistes de financements en complément des fonds européens pour mener cette action. Pour ce faire, elle a répondu à un appel à projet national lancé par le fonds de dotation OMNIS et a été pré-sélectionnée. Le complément de candidature est à retourner avant le 02 mai prochain. Une délibération du conseil d'administration est nécessaire pour justifier du portage et de la réalisation du projet.

Dans ce cadre, la demande de soutien financier porte sur le chantier 3 intitulé « Mise en œuvre d'un programme d'actions collectives de sensibilisation et de formation des professionnels du tourisme, de la culture et du patrimoine, du sport, des loisirs, de la jeunesse et de la vie sociale, visant à faciliter la connaissance, l'accès, l'inclusion des publics en situation de handicap ». La période de réalisation s'étalera sur les exercices budgétaires 2025, 2026 et en partie 2027.

M. le Président indique que le plan de financement prévisionnel, porté au dossier de séance, a été modifié comme suit :

Dépenses	Montant estimé en TTC	Ressources	Montant sollicité
Temps d'ingénierie 0.3 ETP / salaires et charges (avril 2025 à décembre 2026)	36 010 €	Fonds de dotation OMNIS	15 000 €
Prestations extérieures : coûts de formations (2025-2026 et 1 ^{er} trimestre 2027)	40 000 €	Fonds européens territorialisés (Leader - FEADER)	21 819 € (fonctionnement) 35 562 € (investissement)
Interprétariat en LSF et dépenses de communication	3 900 €	Auto-financement	9 029 €
Frais de logistique et de bouche	1 500 €		
TOTAL	81 410 €	TOTAL	81 410 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- **valident le projet d'un programme de formation et son plan de financement prévisionnel ;**
- **autorisent le Président à :**
 - o **solliciter l'ensemble des soutiens financiers nécessaires à la réalisation du projet ;**
 - o **entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.**

3. Mobilités

M. le Président évoque l'opération « train de la colère », à laquelle il a participé et qui s'est déroulée mardi 15 avril dernier. Il rappelle qu'elle avait pour objet de protester contre le manque d'investissements sur les lignes Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et Clermont-Paris. Il donne ensuite la parole à M. Fabrice GERVILLE-REACHE, élu référent « mobilités ».

COM (Contrat Opérationnel de Mobilité)

M. Fabrice GERVILLE-REACHE évoque la démarche de COM avec la tenue d'un comité de pilotage annuel de suivi, le mercredi 18 juin 2025 à 17h30 (lieu à préciser). Il mentionne que cette réunion permettra d'évoquer les modalités de suivi du COM et de passer en revue les actualités / avancements des actions inscrites à ce contrat. Il relève le faible temps d'animation technique « mobilités » désormais disponible (0,2 ETP) sur cette thématique complexe.

Par ailleurs, il note :

- que 2 temps d'échanges d'expérience ont eu lieu en début d'année avec la communauté de communes du Pays d'Uzerche pour le projet « TIC'nav (Transport Intercommunal en navette) » et la communauté de communes Isle Loue Auvezère en Périgord pour une initiative de mobilité durable avec la plateforme de covoiturage Covoit'Modalis ;
- qu'un temps technique est prévu sur le territoire intercommunal du Pays de Saint-Yrieix afin de mieux cerner les besoins de mobilité et voir la(les) solution(s) pour y répondre, suite au projet d'une navette qui n'a pas pu aboutir.

MM. les Président et Vice-Président notent que les licenciements économiques ne permettent plus à l'association d'effectuer les mêmes missions qu'auparavant et se sont accompagnés d'une perte de compétences, notamment sur la thématique des mobilités.

M. le Vice-Président observe que la baisse du nombre d'ETP pourrait fragiliser l'association dans la constitution d'une candidature à un nouveau programme de fonds européens, tant cet exercice peut être exigeant et demander du temps.

M. Patrick DARY indique que la communauté de communes a abandonné le projet d'une navette compte tenu des conditions nécessaires pour une inscription et un financement au titre du COM. Il fait état d'échanges avec l'association RESPIR pour intervenir sur le champ de la mobilité. Il souligne l'intérêt du service de mobilité solidaire mis en place par la Châtaigneraie Limousine.

Mme Céline BOYARD mentionne qu'elle a participé au temps d'échanges sur le projet « TIC'nav » de la communauté de communes du Pays d'Uzerche. Elle note qu'en 2024, seuls 9 utilisateurs ont fait appel à ce service.

Service de location solidaire - Plateforme mobilité 87

M. le Président donne la parole à Mme Isabelle DUMAS.

Cette dernière évoque tout d'abord une refonte de la trame du bilan annuel du service pour l'année 2024, de manière à faire ressortir plus lisiblement les caractéristiques du public bénéficiaire, le fonctionnement ainsi que les perspectives d'évolution du service. Elle ajoute que ce bilan est disponible en ligne, sur le site Internet de la Fédération Châtaigneraie Limousine, dans la rubrique « Missions », « Mobilité ». Suite à une question, elle indique qu'en 2024, le service de la Châtaigneraie Limousine a accompagné 51 bénéficiaires.

Mme Isabelle DUMAS fait ensuite état d'une mise à jour des conditions des contrats de mise à disposition des véhicules, à compter du 1^{er} avril 2025.

Enfin, elle indique que le plan de financement prévisionnel du service pour l'année 2025, validé lors du conseil d'administration du 18 décembre 2024, a été revu suite à une erreur de report de montant

(7 800 € au lieu de 8 000 € pour l'assurance) et à une baisse annoncée de la subvention départementale.

M. le Président présente ce plan de financement prévisionnel du service pour l'année 2025.

Type de dépenses / recettes	Prévisionnel année 2025
Personnel	28 319,96
Entretien – réparation de véhicules	6 000,00
Assurance de véhicules	7 800,00
Equipements (casques et gants, housses de siège pour voitures...)	1 500,00
Location longue durée de voitures	13 000,00
Communication	
Stockage des scooters	4 500,00
Amortissement de véhicules	5 600,00
Dépenses indirectes (7%)	4 670,40
TOTAL des dépenses	71 390,36
Financement européen (FSE+)	42 722,96
Conseil départemental de la Haute-Vienne	13 067,40
France Travail	4 000,00
MSA du Limousin	2 000,00
Recettes	9 600,00
Autofinancement	
TOTAL des recettes	71 390,36

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration valident le plan de financement prévisionnel modifié du service de location solidaire - Plateforme mobilité 87 pour l'année 2025.

M. Fabrice GERVILLE-REACHE mentionne que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Nexon s'est prononcé favorablement sur une proposition de partenariat avec le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine afin de se porter caution pour l'accès au service de certains bénéficiaires.

Mme Isabelle DUMAS indique que les CCAS d'Aixe-sur-Vienne et de Châlus ainsi que l'association « Secours catholique – Délégation du Limousin » sont d'ores et déjà devenus partenaires du service en lien avec cette problématique de cautionnement.

Avant de clore le point consacré aux mobilités, M. le Président propose de solliciter l'association « MSOR (Mobilité Solidaire Rurale) » pour un témoignage sur son initiative de mobilité citoyenne sur les territoires intercommunaux du Haut Limousin en Marche et de Gartempe Saint-Pardoux.

Mme Isabelle DUMAS note que le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine a pu échanger techniquement avec les initiateurs de cette association.

Cette proposition est accueillie favorablement.

V. Point sur le programme local de fonds européens 2023-2027

1. Programme 2023-2027

M. le Président cède la parole à M. Jérôme CHINN.

M. Jérôme CHINN indique que seuls 3 dossiers ont été programmés à ce jour. Pour autant, il indique que le volume et le rythme de dépôt des sollicitations ne faiblissent pas : 37 pré-demandes enregistrées dont 8 nouveaux projets depuis le début d'année.

M. le Président souligne que si l'ensemble des pré-demandes aboutissaient avec les montants souhaités, l'enveloppe serait déjà consommée à moitié (946 000 € pour 1 950 000 € de FEDER et FEADER).

M. Jérôme CHINN précise que les fiches actions culture-patrimoine et ESS sont à ce jour les plus sollicitées. Interrogé par M. le Président, il mentionne qu'il ne faut pas compter sur des dotations complémentaires avant fin 2026 - début 2027.

Par ailleurs, M. Jérôme CHINN indique que le service Europe de la Région (qui instruit les dossiers) ayant achevé les procédures de paiement sur la génération précédente (programme européen LEADER), il va pouvoir se consacrer pleinement au traitement des dossiers complets de demande d'aide (11 dépôts en attente).

Enfin, M. le Président évoque le comité de pilotage du programme avec d'une part, un appel à candidatures pour le remplacement de 3 membres du collège privé et d'autre part, un abaissement du quorum à 45% (au lieu de 50%) des membres votants.

2. Programme 2028-2034

M. le Président fait état des éléments suivants.

Les discussions sont engagées à Bruxelles depuis l'année dernière sur l'avenir de la politique de cohésion et de la politique agricole commune.

Dans ce cadre, la fédération européenne des GAL (ELARD) défend l'approche territoriale (Développement Local mené par les Acteurs Locaux - DLAL) qui se caractérise par une gestion décentralisée et locale d'une partie des fonds concernés.

ELARD a donc lancé une pétition en ligne pour soutenir dans les débats la pérennisation et la consolidation des moyens européens alloués aux territoires ruraux pour assurer, selon une démarche ascendante, leur développement.

M. le Président invite les administrateurs et l'ensemble des acteurs locaux à signer en ligne cette pétition accessible par le lien suivant : https://elard.eu/petition_fr/

VI. Engagement d'une réflexion sur les rôles, le fonctionnement et le financement de l'association pour son avenir

M. le Président fait état des éléments suivants.

La Fédération Châtaigneraie Limousine a dû faire face à 3 évolutions majeures depuis 3 ans :

- modification de son périmètre ;
- licenciements économiques et réduction de son équipe technique ;
- diminution sensible de l'enveloppe globale de son programme européen local et du niveau de financement de son ingénierie.

Ces évolutions ont entraîné une fragilisation de sa trésorerie et des marges de manœuvre budgétaires moindres.

Néanmoins, elle continue de mener des démarches territoriales différenciantes sur les 3 thématiques prioritaires de sa stratégie « Châtaigneraie Limousine 2030 » : ESS (Economie Sociale et Solidaire),

inclusion et accessibilité, mobilités. Ces démarches se caractérisent par une ingénierie dédiée, la co-construction et le co-pilotage d'une stratégie et d'un plan d'actions avec et pour les acteurs locaux. La Châtaigneraie Limousine dispose toujours également de 2 outils financiers pour la mise en œuvre de sa stratégie de territoire : d'une part, un contrat de territoire 2023-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine et d'autre part, un programme local de fonds européens 2023-2027.

Des questionnements soulevés lors du changement de périmètre sont toujours présents et interrogent le devenir de notre territoire de projets :

- structuration juridique : à l'échelle nationale, le nombre de territoires de projets structurés en association loi 1901 se réduit d'année en année (21 sur 264 en 2024). Ce modèle étant aujourd'hui très minoritaire, il n'est plus défendu auprès des pouvoirs publics. Il n'est également plus reconnu pour le portage de certains dispositifs / contrats ou une représentation dans des instances et réduit les marges de manœuvre en termes de mutualisation pour les collectivités du territoire. A titre d'exemple, une association ne peut pas porter un CRTE (Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique) alors qu'un PETR (Pôle Territorial d'Equilibre Rural) le peut. Autre exemple rencontré récemment, seul un groupement de communes constitué sous forme de structure publique peut assurer la co-présidence du CLPE (Comité Local Pour l'Emploi) ;
- modèle économique : les financements publics à l'ingénierie (Europe, Région) tendent à se réduire. Une demande de rescrit fiscal pourrait être envisagée. En effet, une reconnaissance d'intérêt général permettrait l'accès à certains financements privés (fondations, etc.), conditionnés par la possibilité d'une déduction fiscale. Cependant, ces financements ne seront pas la clé à eux seuls.

Plusieurs questions se posent, parmi lesquelles :

- o l'hybridation du modèle avec un socle d'intervention à titre gracieux et au-delà, à titre payant,
 - o l'intervention en dehors du territoire selon une logique de prestation payante,
 - o une clé de calcul des cotisations intercommunales et le principe d'une revalorisation en fonction de l'inflation ;
- élargissement de la logique de mutualisation (d'actions, d'ingénierie) entre EPCI à d'autres thématiques.

En avril 2023, les membres du conseil d'administration avaient validé un accompagnement extérieur afin de soutenir l'équipe technique et le Bureau sur des temps structurés de réflexion, d'échanges et de décision. L'association y avait finalement renoncé, dans un contexte de licenciements économiques et de recomposition de l'équipe technique.

Cependant, les questionnements de fond étant toujours d'actualité, il pourrait être pertinent de les traiter dès à présent en sollicitant un accompagnement extérieur à titre gracieux avec un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Cela permettrait de préparer les décisions des futurs élus, post élections municipales et intercommunales. Dans le cas contraire, le traitement de ces questions n'interviendrait pas avant début 2027 alors que des réponses sont nécessaires pour être en ordre de marche dès 2027 (assèchement des crédits européens, préparation du programme européen suivant).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration valident :

- **le dépôt d'une demande de rescrit fiscal sur le caractère d'intérêt général de la Fédération Châtaigneraie Limousine ;**
- **le besoin de repenser le devenir de la structure en tant que territoire de projets et pour cela, d'accompagner l'équipe et l'exécutif, en faisant appel au DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).**

VII. Ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire

M. le Président propose l'ordre du jour suivant pour la prochaine Assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le jeudi 22 mai 2025 à 18h00 à Bosmie-l'Aiguille, salle Georges Bizet :

- 1°) Année 2024 : rapport d'activités et bilan financier
- 2°) Année 2025 : orientations et budget prévisionnel
- 3°) Intervention du RVAA (Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme) en lien avec la démarche territoriale « Inclusion et accessibilité » de la Châtaigneraie Limousine
- 4°) Questions diverses

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration valident l'ordre du jour proposé pour la prochaine Assemblée générale ordinaire.

VIII. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 20h20

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Nexon, le 22 avril 2025.

Le Président,
M. Éric DUPONT



**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
6 Place de l'église
87800 NEXON

ANNEXES

ANNEXE 1

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2024 (12 mois)				31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 094,00	479,88	1 614,12	0,48		
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	42 154,48	36 999,47	5 155,01	1,54	9 495,21	5,95
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	44 248,48	37 479,35	6 769,13	2,03	9 495,21	5,95
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes					530,00	0,33
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	54,00		54,00	0,02	103,00	0,06
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	174 314,74		174 314,74	52,22	107 578,83	67,37
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	152 127,76		152 127,76	45,57	41 138,33	25,76
Charges constatées d'avance	571,54		571,54	0,17	837,42	0,52
TOTAL (II)	327 068,04		327 068,04	97,97	150 187,58	94,05
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	371 316,52	37 479,35	333 837,17	100,00	159 682,79	100,00

FEDERATION DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 17/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres	361 300,52	108,23	361 300,52	226,26
Report à nouveau	-236 785,20	-70,92	-187 541,32	-117,44
Excédent ou déficit de l'exercice	38 274,97	11,46	-49 243,88	-30,83
Situation nette (sous total)	162 790,29	48,76	124 515,32	77,98
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	162 790,29	48,76	124 515,32	77,98
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	11 707,81	3,51		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	11 707,81	3,51		
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 000,00	23,96		
Emprunts et dettes financières diverses	800,00	0,24		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 568,73	3,76	16 478,11	10,32
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	23 023,62	6,90	18 689,36	11,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	112,50	0,03		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	42 834,22	12,83		
TOTAL (IV)	159 339,07	47,73	35 167,47	22,02
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	333 837,17	100,00	159 682,79	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
---	---	-----------------------------------	---

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	12 639,01		11 163,00		1 476	13,22
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	135 599,80		159 244,62		-23 645	-14,84
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges			3 140,19		-3 140	-100,00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	100 905,49		86 556,07		14 349	16,58
Total des produits d'exploitation (I)	249 144,30		260 103,88		-10 959	-4,20
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	73 512,81		91 337,75		-17 825	-19,51
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	2 613,43		3 568,16		-955	-26,76
Salaires et traitements	170 438,99		300 222,74		-129 784	-43,22
Charges sociales	59 656,42		111 023,32		-51 367	-46,26
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 820,08		3 869,71		951	24,58
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	581,98		623,65		-42	-6,73
Total des charges d'exploitation (II)	311 623,71		510 645,33		-199 022	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-62 479,41		-250 541,45		188 062	75,06
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	1 002,88		1 052,27		-50	-4,74
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	1 002,88		1 052,27		-50	-4,74
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 002,88		1 052,27		-50	-4,74

FEDERATION DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 17/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-61 476,53	-249 489,18	188 013	75,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		600,00	-600	-100,00
Sur opérations en capital	111 459,31	207 931,48	-96 472	-46,39
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	111 459,31	208 531,48	-97 072	-46,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	11 707,81	8 286,18	3 421	41,29
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	11 707,81	8 286,18	3 421	41,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	99 751,50	200 245,30	-100 494	-50,18
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	361 606,49	469 687,63	-108 081	-23,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	323 331,52	518 931,51	-195 600	-37,68
EXCEDENT OU DEFICIT	38 274,97	-49 243,88	87 517	177,72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 094,00	479,88	1 614,12	0,48		
205000 Concessions et droits similaires	2 094		2 094	0,63		
280500 Concessions et droits similaires		480	-480	-0,13		
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	42 154,48	36 999,47	5 155,01	1,54	9 495,21	5,95
218200 Materiel de transport	24 499		24 499	7,34	24 499	15,34
218300 Materiel de bureau et informatique	13 766		13 766	4,12	15 154	9,49
218400 Mobilier	3 889		3 889	1,16	3 889	2,44
281820 Amort.materiel de transport		20 823	-20 823	-6,23	-17 572	-10,99
281830 Amort.mat.bureau & info		12 288	-12 287	-3,67	-12 586	-7,87
281840 Amort. mobilier		3 889	-3 889	-1,15	-3 889	-2,43
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	44 248,48	37 479,35	6 769,13	2,03	9 495,21	5,95
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes					530,00	0,33
409100 Acomptes fournisseurs					530	0,33
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	54,00		54,00	0,02	103,00	0,06
411000 Clients divers	54		54	0,02	103	0,06
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	174 314,74		174 314,74	52,22	107 578,83	67,37
441708 Subventions européennes à recevoir	94 411		94 411	28,28		
441712 Subventions région à recevoir	20 000		20 000	5,99		
441713 Subventions conseil départemental	2 985		2 985	0,89		
448700 Produits a recevoir	56 918		56 918	17,05	106 779	66,87
468700 Produits a recevoir					799	0,50
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	152 127,76		152 127,76	45,57	41 138,33	25,76
512010 Caisse d'epargne compte cheques	28 012		28 012	8,39	3 417	2,14
512110 Livret Caisse d'epargne fédé	46 066		46 066	13,80	51	0,03
512210 Livret A Caisse d'epargne	77 415		77 415	23,19	37 527	23,50
530000 Caisse	635		635	0,19	143	0,09
Charges constatées d'avance	571,54		571,54	0,17	837,42	0,52
486000 Charges constatees d'avance	572		572	0,17	837	0,52

FEDERATION DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
BILAN ACTIF

page 6

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (II)	327 068,04		327 068,04	97,97	150 187,58	94,05
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	371 316,52	37 479,35	333 837,17	100,00	159 682,79	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	361 300,52	108,23	361 300,52	226,26
106800 Réserves pour projet de l'entité	361 301	108,23	361 301	226,26
. Autres				
Report à nouveau	-236 785,20	-70,92	-187 541,32	-117,44
119000 Report a nouveau (solde debiteur)	-236 785	-70,92	-187 541	-117,44
Excédent ou déficit de l'exercice	38 274,97	11,46	-49 243,88	-30,83
Situation nette (sous total)	162 790,29	48,76	124 515,32	77,98
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	162 790,29	48,76	124 515,32	77,98
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	11 707,81	3,51		
151000 Provisions pour risques	11 708	3,51		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	11 707,81	3,51		
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 000,00	23,96		
164101 Pret France Active 80 000 euros	80 000	23,96		
Emprunts et dettes financières diverses	800,00	0,24		
165000 Depots et cautionnements recus	800	0,24		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 568,73	3,76	16 478,11	10,32
401000 Fournisseurs divers	5 936	1,78	4 869	3,05
408100 Factures non parvenues	6 633	1,99	11 609	7,27
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	23 023,62	6,90	18 689,36	11,70
428200 Dettes provision pour congés payés	589	0,18	1 935	1,21
428210 Provision CET	7 114	2,13	3 604	2,26
431000 Sécurité sociale	6 001	1,80	5 819	3,64
437300 Caisse de retraite AG2R	1 447	0,43	1 473	0,92
437700 Prévoyance CEP	1 605	0,48	1 877	1,18
437750 Mutuelle	341	0,10	325	0,20
438200 Charges sociales sur congés payés	254	0,08	774	0,48
438210 Charges sociales CET	3 536	1,06	1 766	1,11
442500 Prélèvement à la source	449	0,13	305	0,19
447000 Autres impôts et taxes à verser	1 688	0,51	812	0,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	112,50	0,03		
419100 Acomptes clients	113	0,03		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	42 834,22	12,83		
487000 Produits constatés d'avance	42 834	12,83		

FEDERATION DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
---------------	---	---

TOTAL (IV)	159 339,07	47,73	35 167,47	22,02
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	333 837,17	100,00	159 682,79	100,00

<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
---	---	-----------------------------------	---

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	12 639,01		11 163,00		1 476	13,22
706000 Prestations de services	12 639		11 163		1 476	13,22
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	135 599,80		159 244,62		-23 645	-14,84
740100 Subventions diverses			6 419		-6 419	-100,00
740150 Subventions France Travail/MSA	6 000		6 000			0,00
741008 Subventions européennes	74 675		78 651		-3 976	-5,05
741012 Subventions région	40 000		53 250		-13 250	-24,87
741013 Subventions conseil départemental	14 925		14 926		-1	-0,00
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges			3 140,19		-3 140	-100,00
791100 Remb. assurance			744		-744	-100,00
791150 Remb formation			1 943		-1 943	-100,00
791200 Caution conservée			453		-453	-100,00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	100 905,49		86 556,07		14 349	16,58
758000 Produits divers gestion courante	50		701		-651	-92,86
758100 Cotisations COM-COM	100 856		85 856		15 000	17,47
Total des produits d'exploitation (I)	249 144,30		260 103,88		-10 959	-4,20
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	73 512,81		91 337,75		-17 825	-19,51
604182 Op. Fenêtre sur Bourg			342		-342	-100,00
605000 Achats materiel equipem. travaux			3 800		-3 800	-100,00
605110 Démarche accessibilité	968		1 098		-130	-11,83
605170 Action Diagnostic ESS	572		6 502		-5 930	-91,19
606110 Fourn.non stock.(ele	174		1 045		-871	-83,34
606120 Fourn.non stock.(eau			-68		68	-100,00
606130 Fourn.non stock.(gaz	1 197		2 687		-1 490	-55,44
606300 Fournit. entretien & petit equip.	237		1 336		-1 099	-82,25
606400 Fournitures administratives	1 160		1 721		-561	-32,59
606600 Carburant	839		1 255		-416	-33,14
613200 Locations immobilières	5 867		11 000		-5 133	-46,65
613250 Locations stockage véhicules PFM	3 906				3 906	N/S
613500 Locations mobilières	1 626		1 624		2	0,12
613600 Locations véhicules	3 437		4 563		-1 126	-24,67
613650 Loc véhicules PFM	10 312		9 390		922	9,82
614000 Charges locatives et de copropriété	2 581		1 628		953	58,54
615000 Entretien et réparations	5 191		7 935		-2 744	-34,57
615100 Entretien véhicule fede	30		112		-82	-73,20
615510 Entretien materiel	204		193		11	5,70
615600 Maintenance	720		1 223		-503	-41,12
616000 Primes d'assurance	10 664		9 709		955	9,84

FEDERATION DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
618100 Documentation generale	157	270	-113	-41,84
618300 Documentation technique		168	-168	-100,00
618500 Frais de colloques, semin., confer		1 880	-1 880	-100,00
622600 Honoraires	4 680	4 920	-240	-4,87
622601 Site internet		801	-801	-100,00
622610 Honoraires comptable	6 600	6 484	116	1,79
623400 Cadeaux a la clientele	101	109	-8	-7,33
623810 Subventions accordées	5 000		5 000	N/S
625000 Deplacem. missions et receptions	223	841	-618	-73,47
625100 Voyages et déplacements	276	592	-316	-53,37
625111 Frais déplac. lambert c.		103	-103	-100,00
625112 Frais déplac. bonnet e.	204	496	-292	-58,86
625118 Frais déplac. dumas i	958	240	718	299,17
625300 Frais déplac. chinn j	183	267	-84	-31,45
625400 Frais déplac. dumas s.		71	-71	-100,00
625502 Frais déplac. martins n	127	73	54	73,97
625700 Receptions	744	1 040	-296	-28,45
626100 Frais postaux	649	1 565	-916	-58,52
626110 Frais internet	703	610	93	15,25
626200 Frais téléphone	1 051	1 730	-679	-39,24
627500 Frais sur effets	346	351	-5	-1,41
628100 Concours divers (cotisations,...)	1 825	1 633	192	11,76
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 613,43	3 568,16	-955	-26,76
631300 Formation professionnelle	925	1 218	-293	-24,05
635130 Autres impots locaux	1 688	812	876	107,88
635450 Taxe sur les salaires		1 539	-1 539	-100,00
Salaires et traitements	170 438,99	300 222,74	-129 784	-43,22
641100 Salaires appointements	168 274	221 388	-53 114	-23,98
641200 Conges payes	-1 346	-4 623	3 277	70,88
641210 Provision CET	3 511	3 604	-93	-2,57
641440 Indemnités de licenciement		79 854	-79 854	-100,00
Charges sociales	59 656,42	111 023,32	-51 367	-46,26
645100 Cotisations urssaf	41 811	54 712	-12 901	-23,57
645320 Cotisations retraite	9 990	13 836	-3 846	-27,79
645360 Licenciement part CSP		31 755	-31 755	-100,00
645700 Cotisations prévoyance	6 338	7 953	-1 615	-20,30
645750 Cotisations mutuelle	1 599	2 247	-648	-28,83
645800 Charges sur conges payes	-520	-1 849	1 329	71,88
645810 Charges sociales s/ CET	1 770	1 766	4	0,23
647500 Medecine du travail, pharmacie	427	605	-178	-29,41
649000 Remb. de charges de personnel	-1 759		-1 759	N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 820,08	3 869,71	951	24,58
681110 Immobilisations incorporelles	480		480	N/S
681120 Immobilisations corporelles	4 340	3 870	470	12,14
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	581,98	623,65	-42	-6,73
651000 Redevances brevets, licences	526	516	10	1,94
654000 Pertes sur creances irrecouvrab.		83	-83	-100,00
658000 Charges diverses gestion courante	56	25	31	124,00
Total des charges d'exploitation (II)	311 623,71	510 645,33	-199 022	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-62 479,41	-250 541,45	188 062	75,06
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 002,88	1 052,27	-50	-4,74
768000 Autres produits financiers	1 003	1 052	-49	-4,65

FEDERATION DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1 002,88	1 052,27	-50	-4,74
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 002,88	1 052,27	-50	-4,74
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-61 476,53	-249 489,18	188 013	75,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		600,00	-600	-100,00
772000 Produits sur exercices antérieurs		600	-600	-100,00
Sur opérations en capital	111 459,31	207 931,48	-96 472	-46,39
778800 Produits exceptionnels divers	111 459	207 931	-96 472	-46,39
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	111 459,31	208 531,48	-97 072	-46,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	11 707,81	8 286,18	3 421	41,29
671500 Subventions sous-realisees	11 708	356	11 352	N/S
672000 Charges sur exercices antérieurs		7 930	-7 930	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	11 707,81	8 286,18	3 421	41,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	99 751,50	200 245,30	-100 494	-50,18
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	361 606,49	469 687,63	-108 081	-23,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	323 331,52	518 931,51	-195 600	-37,68
EXCEDENT OU DEFICIT	38 274,97	-49 243,88	87 517	177,72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité

De par l'article 2 de ses statuts, l'association "Fédération de la Châtaigneraie Limousine" a pour objet "d'étudier, de proposer et de réaliser toutes formes d'actions tendant à favoriser l'aménagement du territoire et son développement dans les domaines économique, social, culturel, touristique et environnemental sur les bases du développement durable".

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

De par l'article 3 de ses statuts, l'association intervient dans le sud_ouest de la Haute-Vienne, "sur le territoire couvrant les communautés de communes suivantes : Briance Sud Haute-Vienne, Pays de Saint Yrieix, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Val de Vienne".

- Description des moyens mis en oeuvre

L'association dispose de 4 salariés en CDI.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 333 837,17 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 38 274,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/04/2025 par le Conseil d'Administration.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

En janvier 2024, l'association a transféré son siège social à la Mairie de Nexon - 6 place de l'Eglise 87800 Nexon.

En fin d'année 2024 l'association a anticipé des difficultés de trésorerie et a obtenu une autorisation de découvert autorisé de 40 000 euros en 2025 auprès de la Caisse d'Epargne et un prêt associatif "Relance" de 80 000 euros sur 18 mois auprès de France Active Nouvelle Aquitaine.

Des subventions relatives à l'exercice 2023, pour lesquelles les conventions ont été signées en 2024, ont été comptabilisées en produits exceptionnels pour un montant total de 111 459 euros.

Il est à noter l'absence de conventions signées de financement européen au 31 décembre 2024 pour plusieurs postes (accessibilité 2024, mobilité 2023-2024, animation du programme européen 2023-2027) pour un montant prévisionnel de 94210 euros. Ces subventions n'ont donc pas pu être comptabilisées.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		2 094		2 094
Immobilisations corporelles	43 542		1 388	42 154
Immobilisations financières				
TOTAL	43 542	2 094	1 388	44 248

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		480		480
TOTAL I		480		480
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport	17 572	3 251		20 823
Matériel de bureau et informatique	16 475	1 090	1 388	16 177
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	34 047	4 340	1 388	36 999
TOTAL GENERAL (I+II)	34 047	4 820	1 388	37 479

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	54	54	
Autres créances	174 315	174 315	
Charges constatées d'avance	572	572	
TOTAL	174 941	174 941	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	117 396
Autres produits à recevoir	56 918
TOTAL	174 315

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	361 301				361 301
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-187 541	-49 244			-236 785
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-49 244	49 244			38 275
Dont générosité du public					
Situation nette	124 515				162 790
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	124 515				162 790
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association	236 785	
SOLDE	236 785	

4.3 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		11 708		11 708
TOTAL II		11 708		11 708
TOTAL GENERAL (I+II)		11 708		11 708
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		11 708		

Une provision pour risque a été constatée au 31/12/2024 relative à la sous-réalisation de la subvention européenne Animation 2023-2024, afin de constater le risque de reversement de la subvention octroyée.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.4 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	80 000	13 333	66 667	
Dettes financières diverses	800			800
Fournisseurs	12 569	12 569		
Dettes fiscales & sociales	23 024	23 024		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	113	113		
Produits constatés d'avance	42 834	42 834		
TOTAL	159 339	91 872	66 667	800

4.5 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 633
Dettes fiscales & sociales	13 181
Autres dettes	
TOTAL	19 814

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
Europe	<i>animation Leader</i>	23 329		23 329		
Europe	<i>FSE+</i>	38 010		38 010		
Europe	<i>ESS</i>	13 337		13 337		
Région	<i>Accessibilité</i>	10 000	5 000	5 000		
Région	<i>Territoire</i>	10 000	5 000	5 000		
Région	<i>DLAL</i>	10 000	5 000	5 000		
Région	<i>ESS</i>	10 000	5 000	5 000		
Département	<i>PFM</i>	14 925	11 940	2 985		
France travail	<i>teforme mobilité</i>	4 000	4 000			
MSA	<i>teforme mobilité</i>	2 000	2 000			
TOTAL		135 600	37 940	97 660		

5.2 - Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	111 459
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	111 459
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Charges exceptionnelles	11 708
Sur opération de gestion	11 708
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	99 752

Les produits exceptionnels correspondent à ds subventions de 2023 pour lesquelles les conventions ont été signées en 2024.

Les charges exceptionnelles corespondent à la dotation de provision pour risque de reversement liée à la sous-réalisation de la subvention européenne Animation de 2023-2024.

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	0
Non Cadres	1	0
TOTAL	4	0

6.3 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4680 E.

ANNEXE 2



BUDGET PREVISIONNEL 2025

validé par l'Assemblée générale du

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
	Montant		Montant
Achats (prestations, investissements...)	21 150 €	Subventions d'exploitation	211 262 €
Acquisition de véhicules Plateforme Solidaire	2 500 €	Europe	162 195 €
Matériel, équipement (parc informatique...)	700 €	FEDER/FEADER Leader (animation générale et thématique)	111 345 €
Fournitures non stockables	900 €	FEDER/FEADER Leader (actions)	12 900 €
Prestations démarche accessibilisation	13 350 €	FSE	37 950 €
Prestations ESS/PTCE	3 700 €	Etat	0 €
Fournitures administratives	1 160 €	Région	30 000 €
Services extérieurs	68 345 €	Soutien DATAR animation Leader	10 000 €
Photocopies/impressions	800 €	Ingénierie Pays	20 000 €
Locations immobilières	5 400 €	Conseil Départemental	13 067 €
Locations mobilières (copieur, machine à affranchir, voitures plateforme, VS)	15 340 €	Plateforme Mobilité	13 067 €
Entretien et réparation (locaux, véhicules plateforme, maintenance informatique, VS, site)	11 500 €	France Travail	4 000 €
Assurances (responsabilité civile Pays, VS, cyclos et voit. Plateforme)	11 500 €	Plateforme Mobilité	4 000 €
Documentation, publicité, communication	700 €	MSA	2 000 €
Honoraires (commissariat aux comptes)	4 680 €	Plateforme Mobilité	2 000 €
Expert comptable	6 500 €	Participation reste à charge	0 €
Frais déplacements, missions et réceptions	2 900 €	CC POL : Plateforme Solidaire	0 €
Frais postaux	700 €	CC OL : Plateforme Solidaire	0 €
Frais communication (téléphone, serveur et internet)	1 760 €	Cotisations	100 856 €
Services bancaires	300 €	Cotisations communautés de communes	100 856 €
Impôts, taxes et versements	1 770 €	Vente produits et prestations de service	11 460 €
Formations	4 115 €	Mise à disposition véhicules "Plateforme solidaire"	11 460 €
Provision pour dépenses imprévues	380 €	Transferts de charges d'exploitation	5 062 €
Salaires et charges / gratifications	233 177 €	Remboursements Uniformation, maladies, prévoyance, assurances... / intérêts	5 062 €
Salaires bruts	233 177 €	Subventions sur amortissements	3 360 €
Urssaf	233 177 €	Reprise sur réserves	0 €
Autres charges de personnels (mutuelle, assedic, retraite, prévoyance...)	0 €	Compensation d'équilibre	0 €
gratifications stagiaires	0 €	TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES	332 000 €
Amortissements	4 800 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES	332 000 €
Cotisations	3 368 €		
Financement du Conseil de développement	1 713 €		
Cotisations autres (ANPP, Leader France, Mobin, Maison UE, CRESS)	1 655 €		
co-fi projets leader	0 €		

Le Président,
Eric DUPONT.